

*DISCOURS prononcé en 1666 par Mr. l'Abbé TALLEMANT le jeune, lorsqu'il fut reçu à la place de Mr. de Gombauld.*

MESSIEURS,

SI je ne savais me connaître, la grâce que vous me faites aujourd'hui pourrait me donner beaucoup de présomption. Vous m'avez accordé la place de Monsieur de Gombauld, dont le mérite est connu de toute l'Europe, qui durant plus d'un demi siècle a été l'admiration de toute la Cour, qui a même gardé dans une extrême vieillesse cette première vigueur qui sied si bien, et qui est si nécessaire dans la Poésie, et je ne sais si ce n'est pas vous faire tort que de vous découvrir le peu de capacité que j'ai pour remplir une si belle place. Il me semble que je devrais vous remercier par un silence respectueux, et me contenter de l'honneur que je reçois aujourd'hui, sans aller encore vous faire rougir de l'indigne choix que avez fait, et vous obliger, en vous exposant mon peu de mérite, à vous reprocher à vous-mêmes d'avoir été trop indulgents, et trop faciles ; mais il n'est pas juste aussi, MESSIEURS, que je diminue rien de l'obligation que je vous ai. Je devais savoir qu'on ne pouvait sans beaucoup d'esprit, et sans beaucoup d'érudition aspirer justement à la place de M. de Gombauld ; je devais savoir encore avoir qu'il fallait avoir un mérite connu de tout le monde, et que la voix publique était quelquefois un titre pour obtenir celle de toute votre illustre Compagnie. Je devais savoir enfin que n'ayant rien qui approche des grandes qualités qui vous ont fait mériter le rang où votre vertu vous a élevés, c'était exiger de vous une espèce d'injustice, que de vous demander une place qui était si dignement occupée, et qu'apparemment vous ne souffririez parmi vous que des gens capables de vous suivre de fort près. Mais je suis jeune, MESSIEURS, et à mon âge on est dispensé de faire de si judicieuses réflexions. Ma jeunesse qui a fait ma faute doit aussi faire mon excuse. J'ai crû qu'il siérait bien à un jeune-homme d'être téméraire dans une occasion aussi avantageuse que celle-ci ; que ma hardiesse serait peut-être un titre pour moi, et que si je n'avais pas assez de mérite dans l'âge où je suis, je pouvais impunément promettre d'en acquérir. Quoiqu'il en soit, MESSIEURS, votre bonté a rendu ma témérité heureuse ; je jouis de ma hardiesse, j'ai satisfait à ma glorieuse ambition. Que hasardais-je après tout ? Quand vous n'auriez pas eu pour moi toute l'indulgence que vous avez eue, il est encore bien des degrés de mérite, où je pouvais m'arrêter sans honte avant que d'aspirer à quelque chose de semblable au vôtre, et la gloire d'y avoir prétendu aurait contenté en quelque manière l'ambition de mon esprit. Mais enfin, MESSIEURS, puisque j'ai été assez heureux pour obtenir votre suffrage, permettez-moi de vous dire que ce n'est pas tout-à-fait sans intérêt que vous me l'avez donné. Vous êtes tous si également remplis et de science et d'esprit, que vous avez bien voulu souffrir quelqu'un qui pût apprendre quelque chose parmi vous, qui pût vous admirer et tirer de vos savants entretiens un riche fonds de doctrine, et un juste discernement pour tous les beaux Ouvrages. Voilà aussi, MESSIEURS, ce que j'ai prétendu faire en occupant la place que vous m'avez fait l'honneur de m'accorder. Je veux être l'admirateur de votre célèbre Académie, j'en respecterai la source en la mémoire de Monseigneur le Cardinal de Richelieu, ce fameux Ministre, qui fut si amoureux de la gloire, que tout couvert de celle que lui donnaient l'affection d'un grand Roi, un heureux gouvernement, les triomphes de son Maître et l'estime de tous les peuples, il ne lassait pas de s'appliquer à la Poésie et à l'étude des belles Lettres, comme s'il eût été jaloux qu'il y eût quelque forte de

gloire qui lui eût échappé. Je sais bien aussi la vénération que je dois avoir pour Monseigneur le Chancelier, dont le merveilleux Génie, non content de régler les affaires les plus importantes de l'État, et de dispenser la Justice avec une prudence si admirable, a daigné encore présider souvent à vos doctes Assemblées : de sorte qu'il semble par le soin qu'il en prend, qu'il croirait sa gloire imparfaite, si à la dignité de l'État qu'il honore autant qu'il en est honoré, il ne joignait encore le titre de Protecteur de la plus illustre Compagnie de l'Europe. Pour vous, MESSIEURS, le seul moyen de reconnaître en quelque façon l'obligation que je vous ai, c'est d'avoir pour tous en général et en particulier toute la déférence possible, beaucoup d'assiduité, et une docilité si grande, qu'elle vous empêche, au moins, MESSIEURS, de vous repentir de la grâce que vous m'avez faite.